

**SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR
LES AFFAIRES RÉGIONALES**

ARRÊTÉ
**modifiant la composition du Comité régional de l'emploi,
de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP)**

**LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
PREFET DU LOIRET**

Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6123-3, R. 6123-3-3 et R. 6123-3-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014343-0007 du 9 décembre 2014 portant création et nomination des membres du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ;

Vu le courrier de M. Loïc VAILLANT, Président de Centre-Val de Loire Université, en date du 6 mai 2015.

Sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR).

ARRÊTE

Article 1^{er} : Madame Nadine IMBAULT et Madame Graciela PADOANI sont respectivement nommées membre titulaire et membre suppléante du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles pour la Communauté d'universités et d'établissements Centre-Val de Loire Université, au titre de représentantes du regroupement d'établissements d'enseignement supérieurs constitué en application des dispositions combinées de l'article L. 718-2 et du 2° de l'article L. 718-3 du code de l'éducation

Article 2 : Le reste est sans changement.

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 29 mai 2015
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
Signé : Michel JAU

Arrêté n° 15.078 enregistré le 1^{er} juin 2015.